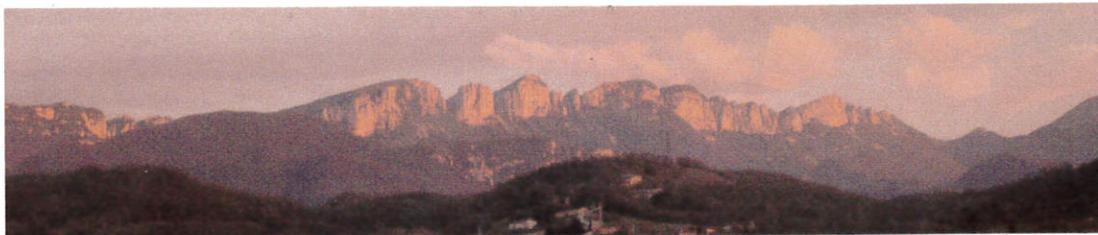


COMMUNE DE



## VOEUX DU MAIRE : Retenez la date du **16 Janvier 2015 à 19h.**

Vous êtes conviés à la cérémonie des voeux du Maire dont nous voulons faire un rendez-vous festif.

### LE POINT A 8 MOIS

Depuis notre élection et au bout de 8 mois nous avons pris nos marques. Nous avons oeuvré en premier lieu sur le dossier scolaire avec la **création d'une 6° classe** (confirmation de l'inspection académique fin mai) et la **mise en place des TAP'S** suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires. Gros travail de la commission en collaboration avec le personnel administratif et scolaire. Malgré quelques réglages de début cela fonctionne bien.

Nous avons donc effectué des travaux pour la 6° classe et le bureau de la directrice à l'école élémentaire en lieu et place de **la bibliothèque qui a déménagé** à l'école maternelle. Nous y avons **aménagé l'ancienne garderie** en concertation avec l'équipe bénévole de la bibliothèque. Les portes ouvertes ont pu se dérouler en temps voulu. Le service technique a aussi aménagé la pièce qui sert maintenant de garderie (ancienne salle vidéo).

**Le hall et les toilettes du gymnase ont également été rénovés.** Ces travaux ainsi que ceux de l'école ont été attribués à une société St Pauloise.

La **création d'un nouveau club de rugby** a permis d'agrandir le terrain qui se trouve entre le gymnase et l'école maternelle. La commune a pris en charge le terrassement et l'éclairage partiel de l'aire de jeu. Tous les autres travaux (vestiaires, poteaux, engazonnement) ont été réalisés et financés par la nouvelle équipe dirigeante de la J.S. 15. Qu'ils en soient remerciés.



C'est face à un public nombreux et en présence des anciens maires que nous avons inauguré **la nouvelle stèle implantée place des Anciens Combattants.**

Ce projet initié sous le mandat précédent, a été conduit avec le concours de l'association des anciens combattants et les entreprises locales pour la création du monument, son éclairage, et sa mise en valeur paysagère.

**L'étude de la RD 92 est lancée** elle nous sera présentée fin 2014 / début 2015. Les travaux seront réalisés en plusieurs tranches. La première phase concerne le carrefour du Manissey et elle est programmée au 2<sup>ème</sup> semestre 2015.

**Le Parc St Paul a été inauguré le 7 octobre.** Sur ce dossier on peut remercier le service urbanisme qui a été très sollicité ces derniers mois par toutes les entreprises qui s'y sont implantées.

**Notre site internet est prêt** à être mis en ligne. Vous trouverez à partir du 20 novembre sur **www.saint-paul-les-romans.fr** toutes les actualités sur la commune et des services en ligne pour vous faciliter la vie. Il sera décliné aux formats tablettes et portables.

**DISPARITION DE P. BEREZIAT :** C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné notre ami Philippe Béréziat à sa dernière demeure. Il fut le témoin de l'histoire récente du village et un des piliers de la vie associative saint-pauloise.

**LES CHANTIERS DE VOIRIE :** Mise en place prochaine de coussins berlinois **Rue du Moulin et Chemin de la Joyeuse.**

Réflexion, en **concertation avec les riverains**, pour la sécurité et la circulation dans le village. Quelques travaux de voirie seront effectués d'ici la fin de l'année pour remettre en état certaines rues très abimées, et pour **sécuriser la Vélo Voie Verte.**

**BENEVOLAT AU SERVICE DE LA COMMUNE :** Un grand merci à Gilbert GAUTHIER pour la réalisation de meubles de rangement pour une classe de maternelle. Et à Max VIOSSAT pour les travaux de raccordements du vestiaire du rugby.



### AU REVOIR CATHERINE, BONJOUR PAUL :

Après 25 ans au service de notre commune, **Catherine DOREY** a souhaité se mettre en disponibilité pour 3 ans. Nous tenons à la remercier pour sa bonne coopération pendant les quelques mois passés ensemble à la mairie.

Nous avons recruté un nouveau secrétaire général en la personne de **Paul MATHIEU** originaire de Bollène et qui a débuté sa carrière en Bretagne. C'est lui qui manage les agents de la commune, et travaille en étroite collaboration avec les élus. Souhaitons-lui la bienvenue dans notre village.

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04. 75. 45.30.98

E-MAIL : [accueil@saint-paul-les-romans.fr](mailto:accueil@saint-paul-les-romans.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 11h30, le vendredi non-stop de 8h30 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 11h.

PERMANENCE URBANISME : tous les jeudi matin de 10h à 12h

PERMANENCE CCAS : le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 11h30.

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : les samedi matin de 9h30 à 11h30

Agence Postale : 04.75.05.27.86. Ouverte le matin du lundi au samedi.

DÉCHETTERIE DE ROMANS : 04.75.05.93.74 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04.75.72.99.28 Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Les jeudi et vendredi de 14h à 17h30 ;

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26

**La mairie sera ouverte le 31 Décembre 2014**



## URBANISME, Vastes projets !

Le Parc St Paul initié par la Communauté de Commune et nos prédécesseurs vient d'ouvrir ses portes ; il devrait drainer une zone de chalandise de 145.000 personnes, son parking contient 1100 places ! Autant dire que la circulation au sein du village va s'intensifier. Nous sommes en train de travailler sur le plan de circulation dans la commune et en particulier sur la traversée de la RD 92 et sur la circulation au coeur du village. Par ailleurs le vaste **programme d'urbanisation de la zone des Rigauds** au sud

du village est prévu pour accueillir 180 logements environ soit un afflux de population de l'ordre de 450 personnes sur 6 à 8 ans. C'est un projet dont nous souhaitons maîtriser le développement afin qu'il s'intègre dans le village en bonne harmonie, et en particulier avec les riverains.

Une réflexion d'ensemble sur **notre politique d'urbanisme** est donc en cours pour nous permettre de prioriser et de coordonner tous ces projets. Nous devons aussi les accompagner avec les infrastructures nécessaires : routes, équipements publics, services de proximité, etc...

Nous avons donc décidé de **remettre en chantier notre Plan Local d'Urbanisme** (P.L.U) d'une part, et nous avons d'autre part constitué autour de la commission d'urbanisme des groupes de travail thématiques pour étudier soigneusement les projets d'urbanisme du mandat.

**Des réunions d'informations** seront organisées au fur et à mesure de l'avancement de ces dossiers afin de présenter les enjeux et décisions et de recueillir les avis des St Paulois.

## INAUGURATION DU PARC ST PAUL



Mardi 7 Octobre s'est tenue l'inauguration du Parc St Paul. Ce **projet initié en 2005** par la Communauté de communes voit le jour presque 10 ans plus tard. En 10 ans bien des choses ont changé et en particulier le contexte économique.

Prévu pour drainer une zone de chalandise de 145.000 habitants au nord de l'agglomération Romano-Péageoise et au Sud-Isère, ce grand ensemble qui **couvre 27.000m<sup>2</sup>** et rassemblera **36 enseignes**, propose 230 emplois.

A la différence des Centres Commerciaux que l'on connaît, c'est un **ensemble commercial d'un genre nouveau**, qui rassemble des commerces de détail autour d'un vaste parking comportant un bel espace paysagé. L'idée qui préside à cette création est celle d'un espace harmonieux où l'on vient passer un moment de shopping à l'abri des intempéries, et où les enfants peuvent trouver un espace de jeux.

Sa réalisation a mobilisé des entreprises locales et plusieurs enseignes de l'agglomération ont déménagé pour venir y prendre place dont Brico Marché et Intersport. On y trouvera de l'habillement, des restaurants, de l'équipement auto et ménager, du matériel de bureau et des services, et même une coopérative laitière !



## NOUVEAUX TRANSPORTS EN COMMUN

Les nouveaux horaires des transports en commun ont été mis en place et sont disponibles en Mairie ainsi que les documents explicatifs.

**La ligne 36 est dédiée à St Paul lès Romans** : 9 Départs et 8 retours sont prévus en période scolaire du lundi au vendredi.

Un service de Transport à la Demande (T.A.D) permet aux voyageurs de se déplacer vers des secteurs non desservis par des lignes régulières : c'est **la ligne 62 TAD**. Pour en bénéficier, il faut obligatoirement s'inscrire en téléphonant au 04 75 60 06 26. Enfin la Mairie rencontrera prochainement CITEA afin de faire le point sur les lignes existantes et de lui demander d'intensifier l'offre de transport collectif, et de **prolonger la ligne 3** (qui s'arrête actuellement au Parc Commercial St Paul) jusqu'au village.



**HALTE AUX DEPÔTS SAUVAGES !**

Nos chemins communaux et nos bois sont des espaces précieux que nous partageons pour le meilleur et hélas aussi pour le pire. Les dépôts d'ordures y sont malheureusement fréquents et même s'ils ne sont le fait que de quelques-uns (faciles à identifier) ils gâchent le plaisir de tous. Il est donc instamment demandé aux personnes qui se reconnaîtront de faire l'effort d'aller porter leurs déchets à la déchetterie distante de 3km de notre commune...

**ANIM2PROX : Des loisirs pour les 12-17 ans**

Le programme pour cet automne vient de sortir. Il est disponible en Mairie.

Cette structure vous propose une offre de loisirs sportifs, culturels, de détente et permet l'accompagnement et la réalisation de vos projets. L'accueil de Loisirs fonctionne :

- pendant les vacances scolaires selon un programme d'activités,
- hors vacances scolaires sur des temps d'accueil variables, en fonction des activités proposées et des accompagnements de projets jeunes en cours.

Pour en savoir plus : contacter Karine Manier 06 70 80 17 38

**ÉCHANGE IRIS CONTRE DAHLIA**

Un projet de **Troc de plantes** est proposé pour le **dimanche 12 avril 2015** afin d'échanger entre jardiniers amateurs boutures, graines, bulbes, plants mais aussi conseils, idées, ... et passer un bon moment entre amoureux de jardinage. Retenez la date, et **préparez vos boutures...**

**PERMANENCES DU CCAS**

Le CCAS met en place des permanences qui auront lieu à la mairie le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 11h30. Les 28 Novembre, et 20 Décembre sans rendez-vous.

Le CCAS est à votre disposition pour vous informer, vous orienter, vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez nous solliciter pour avoir des informations concernant par exemple :

- les aides à domicile pour les personnes âgées
- les aides pour les personnes handicapées
- des aides financières ponctuelles

- les structures d'hébergement : EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Une liste d'EHPAD est à votre disposition, avec des informations sur leur fonctionnement, leur financement.

Ces permanences sont l'occasion de nous solliciter pour toutes les questions qui vous concernent, **c'est un lieu d'écoute dans un esprit de confidentialité**. En dehors des permanences, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

**Christelle Montélimard, Adjointe à l'action sociale**

**LE VANDALISME EST UN DELIT**

Depuis plusieurs semaines, les bâtiments municipaux sont l'objet d'actes de vandalisme. Il s'agit de dégradations à l'environnement (débris de bouteilles de verre, détritus divers), de dégradations dans le gymnase, les WC publics, les façades des immeubles municipaux et privés et de casse sur des mobiliers urbains et autres biens publics.

Nous voulons rappeler que **le vandalisme est un délit** qui consiste à détruire, dégrader, détériorer volontairement le bien d'autrui, pour son seul plaisir ou dans un but de nuisance.

La responsabilité de toute personne délictueuse est largement engagée. Ces actes de vandalisme ne sont pas perpétrés,

bien sûr, par de vrais délinquants, mais par **de jeunes personnes inconscientes**.

Beaucoup de parents ne s'imaginent pas que leur enfant puisse être impliqué dans de tels actes dont certains sont des actes d'incivisme répréhensibles. Pour les mineurs, il est de la responsabilité des parents de surveiller leurs enfants pour qu'ils ne commettent pas de tels faits. Ces comportements délictueux pourraient les conduire devant la justice : le juge de proximité pour les infractions les moins graves, et le tribunal pour enfants pour les autres.

A chaque acte de vandalisme, **la Mairie porte plainte** et nous rappelons à tous que la destruction ou la dégradation involontaire d'un bien par accident ou

négligence est punissable d'une peine de prison et d'une amende. Par exemple : Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de **3 750 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général** lorsqu'il n'en résulte qu'un dommage léger. Nous espérons une prise de conscience de tous pour que cessent de tels agissements: il y va de l'intérêt de l'ensemble de nos concitoyens. La **gendarmerie** est bien sûr informée de ces faits et effectue des tournées régulières sur la commune.

## AU SERVICE DE VOS ENFANTS,

La rentrée scolaire représente toujours un moment fort pour les familles, pour leurs enfants et leurs enseignants. Elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres et de loisirs, de projets partagés et de changements. Cette année la commune a pris une part active à cette rentrée avec :

- La création d'une classe supplémentaire en primaire. La modification des règlements intérieurs et des modalités d'inscriptions périscolaires
- Le changement des rythmes scolaires
- Et enfin la mise en place des Temps d'Activité Péri-scolaires (TAP's)

Les services municipaux ont été mis fortement à contribution afin d'accueillir plus de 200 élèves dans les meilleures conditions possibles.

Dès le départ et aux cours des différentes rencontres avec les parents et les enseignants, nous avons affiché notre volonté forte d'offrir aux enfants et aux parents un cadre et des conditions d'apprentissage et d'accueil de qualité répondant à leurs besoins.

Nous avons aussi le souci d'accompagner l'enfant tout au long de sa journée, de lui permettre l'accès aux connaissances et aux pratiques culturelles et sportives. L'épanouissement individuel, l'apprentissage à la vie citoyenne, la compréhension du monde, des enjeux du développement durable, de l'hygiène de vie sont autant de sujets auxquels l'école peut contribuer....

Ainsi des activités de magie, d'arts plastiques, de danse, de percussions, de découverte éco-citoyenne, d'informatique, de rugby et de foot notamment ont été proposées dès le 4 septembre. Le niveau de qualification des intervenants a été une exigence principale, tous ont à minima le BAFA et une grande expérience dans leur domaine respectif et en animation auprès des enfants.

Rien n'est définitif ! Nous reviendrons vers vous tout au long de l'année pour échanger sur les évolutions possibles du dispositif.



*Belle année scolaire à tous et que vos enfants connaissent la joie d'apprendre avec d'autres !*

**Sonia Montagné.**

**Adjointe au scolaire et la citoyenneté**



## FORUM DES ASSOCIATIONS, ça redémarre !

Le 5 septembre le Forum des Associations s'est tenu à nouveau. Plus de **300 personnes rencontrées**, près de **vingt associations présentes** : le bilan du Forum pourrait s'arrêter là ! ... Mais le plus important est ailleurs. En effet, pendant 3h, les personnes se sont rencontrées et ont échangé. Au fil des stands nous avons ainsi pu découvrir des talents sportifs, culturels et artistiques. Ce fut aussi l'occasion de mettre en avant des **réussites villageoises** (réussites sportives avec le Foot et le

volley, artistiques avec la mise en valeur d'un groupe de rock) mais aussi de souligner le travail d'une association parfois méconnue de notre village, la communauté d'Emmaüs.

**Exprimer ses passions, nouer des liens, se divertir ensemble, afficher ses talents** : tels sont les maîtres mots de la vie associative. La richesse de Saint Paul, se lit notamment dans la vitalité de ses associations. La liste des associations est disponible en mairie et sur notre site [www.saint-paul-les-romans](http://www.saint-paul-les-romans).

## BIBLIOTHEQUE, ça déménage !



Depuis la rentrée scolaire, la Bibliothèque et sa nouvelle équipe ont changé de local pour permettre l'agrandissement de l'école par la création d'une classe supplémentaire. Ce déménagement a donné lieu à un grand « désherbage » (renouvellement du catalogue des livres) et à des journées « portes ouvertes » les 19 et 20 septembre qui ont permis aux St Paulois de venir découvrir ces nouveautés.

Le programme de fin d'année est le suivant :

**Mercredi 19 Novembre de 16h à 17h** « Il était une fois » lecture pour les enfants animée par les membres de la Bibliothèque. Inscription auprès de Valérie Dusserre.

**Mercredi 17 Décembre à partir de 15h30** « Après-midi de Noël », contes, chants, goûter pour les petits et les grands qui les accompagnent...

## L'EPAREUSE ET LE HERISSON...

Les bords de route et talus sont entretenus avec une épaveuse. Cette machine destinée à couper l'herbe ne s'arrête hélas pas là... elle broie aussi les branches d'arbres, et détruit la petite faune qui vit dans les hautes herbes. Au fil du temps, les talus sont banalisés : les arbres sont abîmés, les insectes, escargots, hérissons etc. ont disparu, tout ce qui est fragile est éradiqué, au profit des espèces les plus vivaces : pissenlits, chiendent, et ambrosie qui prospèrent sans concurrence. Les talus sont pourtant parmi les seuls lieux refuges d'une flore et d'une petite faune sauvage, coincés entre les routes goudronnées et les forêts ou les champs cultivés. C'est une partie de la biodiversité de nos campagnes qui est maltraitée et qui disparaît sans qu'on y prenne garde.

Dès le printemps prochain, nous proposons de faire un inventaire des talus de la commune, pour repérer les talus encore riches en fleurs sauvages à protéger, les talus de routes en lignes droite non dangereux et les contours et carrefours dangereux.

**Pour l'ASPPE, Sylvie RABATEL**

